



alternance

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL.E

> NIVEAU 5 (BAC+2) - RNCP N° 37949



> Le cursus **Gestionnaire comptable et fiscal.e** te prépare à l'obtention d'un titre professionnel enregistré au **RNCP au niveau 5 (BAC+2)** reconnu par l'Etat. La formation te permet d'acquérir une expertise en organisation, traitement et analyse de l'information comptable et fiscale, pilotage du processus budgétaire et de la gestion prévisionnelle. Les techniques de comptabilité courante, d'inventaire, de paie, d'analyse comptable et de prévisions financières n'auront plus aucun secret pour toi.



AU COURS DE LA FORMATION, TU VAS APPRENDRE À :

- > Organiser la saisie de l'information comptable
- > Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable
- > Établir les déclarations fiscales périodiques et annuelles
- > Réviser et mettre en place un dossier de contrôle
- > Analyser les états de synthèse
- > Suivre le processus budgétaire
- > Mettre en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle



DE NOUVELLES COMPÉTENCES

La densité des enseignements, couplée à une pédagogie par projet et à des mises en pratique réelles en entreprise, te permettront **d'acquérir les compétences professionnelles visées par le titre**, organisées en 3 blocs:

- > CCP1 Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- > CCP2 Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- > CCP3 Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise



LES DÉBOUCHÉS

Une fois ton titre professionnel validé, tu seras qualifié.e **Professionnel.le de la gestion comptable et fiscale**. Les principaux débouchés immédiatement après la formation sont les suivants:

- > **Comptable Gestionnaire**
- > **Collaborateur.trice de cabinet comptable**
- > **Comptable unique**
- > **Responsable comptable et financier**



POURSUITE D'ÉTUDE

Les titulaires du titre professionnel **niveau 5 Gestionnaire comptable et fiscal.e** ont vocation à occuper immédiatement à la sortie un poste à responsabilité. Il est néanmoins possible de poursuivre ses études en **BAC+3 Comptabilité-Finances** selon les pré-requis des écoles et universités visées.



CONDITIONS D'ACCÈS

- > Niveau de classe de terminale ou diplôme de niveau 4 (BAC)
- > Qualités d'analyse, sens des responsabilités, capacités d'organisation, goût pour les chiffres

ADMISSION

- > Etude du dossier de candidature
- > Tests et entretien de motivation

DURÉE DE LA FORMATION

- > 700H - 18 mois en formation
- > Le reste en entreprise

TYPE DE CONTRAT

- > Contrat d'apprentissage en priorité
- > Contrat de professionnalisation possible dans la limite des places disponibles
- > Formation mobilisable pour permettre l'accès à la qualification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VALIDATION

- Titre Professionnel du Ministère du Travail, enregistré au RNCP au niveau 5 (BAC+2) reconnu par l'Etat Gestionnaire comptable et fiscal.e



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions envisager ensemble les solutions pour adapter notre formation à vos besoins. contact@id-alternance.fr

ID alternance est le nom du CFA ID Formation

Raison sociale : ID Formation 113 Rue Lannoy 59800 Lille - SA coopérative à capital variable

RCS de Lille 400 734 448 - APE 8559 A - SIRET : 400 734 448 000 2

Numéro d'activité : 315 903 408 59 N°UAI : 059 72 14 W

PROGRAMME DE FORMATION



GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL.E



LE PROGRAMME DE FORMATION S'ARTICULE AUTOUR DES 3 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (CCP) QUI CONSTITUENT LE TITRE.

CCP1 ETABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS

- > Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- > Réviser, valider les comptes annuels

CCP2 RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES

- > Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- > Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

CCP3 ETABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

- > Analyser les états comptables de synthèse
- > Etablir et présenter des budgets et prévisions financières



VALIDATION DU TITRE

Durant l'examen final, les candidats sont évalués par un jury de professionnels qui se prononce sur l'attribution du titre à partir des éléments suivants :

- > Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- > Un dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- > Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- > Un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Tu dois valider les certificats de compétences professionnelles (CCP) pour obtenir ton titre professionnel, mais tu peux aussi le valider partiellement par l'obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences. En fonction de ta situation, une session de rattrapage pourra t'être proposée.

INTÉRESSÉ.E ?

Contacte-nous depuis: <https://id-alternance.fr/nos-campus/#nous-contacter>
Candidate via le lien: <https://id-alternance.fr/candidater/>

N'HÉSITE PAS À NOUS CONTACTER !

 N°Vert gratuit **0800 952 275**